

COVID-19 : le Groupe Matmut gèle ses tarifs d'assurance automobile dès maintenant et pour toute l'année 2021 et prend des mesures solidaires supplémentaires au bénéfice des personnes en situation de recherche d'emploi et du personnel soignant

Dans le cadre de l'effort national actuel de solidarité, le Groupe Matmut prend des mesures solidaires à destination de ses sociétaires. Fort de ses bons résultats enregistrés en 2019, de sa solidité financière et en phase avec ses valeurs mutualistes, le Groupe, assureur de plus de 2,7 millions de véhicules en France, prend l'engagement de geler, dès aujourd'hui ainsi que pour toute l'année 2021, ses tarifs d'assurance automobile. Il accordera également à ses assurés automobile en situation de recherche d'emploi, naturellement plus fragilisés, une réduction de leur cotisation de 75 euros sur l'année 2020. Il prend enfin des mesures de réduction de cotisation, en faveur du personnel soignant, dans la lignée de son engagement fort en direction du monde médical depuis le début de la crise. Ces mesures représentent, à ce stade pour le Groupe, un effort évalué à 50 millions d'euros, soit les trois quarts de son résultat net 2019.

Les mesures solidaires décidées par le Conseil d'Administration du Groupe Matmut sont les suivantes :

EN ASSURANCE AUTOMOBILE

Le Groupe Matmut, assureur mutualiste, gère à ce jour plus de 2,7 millions de contrats d'assurance automobile. Dans le contexte actuel et depuis le début des mesures de confinement, la sinistralité routière est en recul, de l'ordre de 65 à 70%, tel qu'estimé à ce jour au niveau du Groupe. Face à ce constat et soucieux de participer, à l'échelle de ses moyens, à l'effort solidaire national, le Groupe Matmut prend deux mesures en faveur de ses sociétaires automobilistes, sans attendre l'impact réel de la sinistralité, qui se calcule à l'année.

⇒ **Mesures Matmut, ma valeur sûre : « Solidarité pour tous », le gel des tarifs d'assurance automobile dès aujourd'hui et pour toute l'année 2021**

A compter de ce jour et pour toute l'année 2021, les tarifs des assurances automobile (2 et 4 roues) sont gelés. Durant les 20 prochains mois, la Matmut maintiendra l'ensemble des garanties de ses sociétaires à tarif inchangé ¹.

¹ A conditions et garanties identiques, hors effets liés au bonus malus et à la sinistralité individuelle.

⇒ **En plus, Mesures Matmut, ma valeur sûre : « Solidarité pour les plus fragilisés », un soutien particulier aux personnes les plus fragilisées, dans le contexte de crise**

Fidèle à son ADN, le Groupe Matmut (Mutuelle d'Assurance des Travailleurs Mutualistes), décide de faire un geste solidaire particulier en faveur des personnes en situation de recherche d'emploi ou qui subiraient une perte d'emploi, du fait de la crise COVID-19. Ainsi, les assurés « automobile » dans cette situation se verront offrir une remise de 75 euros sur leur cotisation annuelle². Cela équivaut, en moyenne, à deux mois de cotisation. Les modalités sont à préciser.

² Pour les personnes, présentes dans le portefeuille Matmut, au 1^{er} avril 2020, et dans cette situation, ou qui le deviendraient dans le courant de l'année.

AUPRES DU PERSONNEL SOIGNANT

Le Groupe Matmut, est un assureur historiquement proche du domaine de la santé, et tente, à sa mesure, d'apporter son soutien au monde médical.

⇒ **Une attention particulière pour les personnels soignants / Mesures Matmut, ma valeur sûre : « Solidarité pour les soignants »**

Le Groupe Matmut propose des solutions d'assurance aux professionnels, notamment ceux qui œuvrent dans le domaine de la santé. Il prend la décision d'accorder, sur l'année 2020, des baisses de cotisation à destination des personnels soignant, à savoir :

- ✓ Pour les infirmières et infirmiers libéraux ainsi que les médecins retraités en reprise d'activité et actuellement sollicités pour des missions temporaires dans le cadre de COVID-19 : -50% sur leur cotisation de Responsabilité Civile (RC) médicale et la gratuité de ces extensions d'activités.
- ✓ Pour les kinésithérapeutes et ostéopathes dont les cabinets sont réquisitionnés par l'ARS : 1 trimestre du contrat d'assurance de leur cabinet offert.

Au global, ces nouvelles mesures annoncées aujourd'hui représentent, pour le Groupe Matmut, un effort estimé à 50 millions d'euros, représentant les trois quarts de son résultat net 2019.

Le Groupe Matmut pourra compléter ces mesures de solidarité dans les prochains mois si l'évolution de la situation le lui permet.

SOUTIEN GLOBAL AU MONDE DE LA SANTE

⇒ **Les Établissements Hospitaliers**

L'engagement de la Matmut auprès du monde hospitalier n'est pas récent. Ainsi, elle soutient financièrement, par son implication dans la structure MFPASS, l'Institut Mutualiste Montsouris, situé à Paris. Il s'agit d'un établissement de santé d'excellence, prenant en charge l'essentiel des pathologies lourdes ou complexes à dominante chirurgicale (cardiaque, vasculaire, thoracique, digestif, gynécologie, urologie, oncologie...), tout en disposant d'une maternité, d'un centre de psychiatrie et d'un service de médecine. L'engagement de la Matmut représente, à ce jour environ 30 millions d'euros.

Le Groupe Matmut, via sa structure Matmut Mutualité Livre III, a créé et assure la gestion du Centre de santé du Square de la Mutualité, situé dans le 5^{ème} arrondissement de Paris. Centre pluridisciplinaire, son existence et son mode de fonctionnement témoignent de la volonté du Groupe de rendre accessible à tous une offre de soins complète. Cela représente, depuis sa création en 2013, un investissement financier de 10 millions d'euros pour le Groupe. Depuis le 27 mars, le Centre de santé du Square de la Mutualité est référencé « Centre Ambulatoire COVID-19 » par l'ARS Île de France.

Actuellement, les deux établissements sont pleinement mobilisés et organisés pour gérer au mieux les prises en charge des patients COVID-19. L'engagement des équipes permet à ces établissements de jouer pleinement leur rôle d'acteur de soins de premier recours, en proposant une prise en charge des patients COVID-19, tout en maintenant une activité de suivi des patients, et de gestion des urgences médicales. Ce dispositif aide les structures hospitalières à se concentrer sur la prise en charge des patients sévèrement atteints par le coronavirus, évitant l'engorgement de leurs urgences.

⇒ **Des actions de soutien aux acteurs de la santé**

Depuis le début de la crise, la Matmut a également fait plusieurs dons :

- Un don financier à la Fondation Charles Nicolle, située à Rouen, pour contribuer à la lutte contre le COVID-19, en permettant au Samu 76 de se doter de glidescopes, appareils facilitant et sécurisant l'intubation respiratoire d'urgence en cas de détresse pulmonaire.
- Un don de masques à différentes structures hospitalières et EHPAD et de flacons de gel hydro-alcoolique à destination du personnel médical.
- Elle effectue par ailleurs des donations financières via la diffusion de ses films publicitaires lors de l'opération "Ensemble avec nos soignants", émission de solidarité et d'appel aux dons, diffusée le 24 mars en prime time sur France TV ainsi que lors de l'opération "20h solidaire" du Groupe Canal +, cette semaine. Les recettes publicitaires globales sont directement versées à la Fondation de France.

DISPOSITIF DE SOLIDARITE VIS-À-VIS DES SALARIES DU GROUPE MATMUT

Une solidarité qui s'exprime à l'égard des salariés du Groupe :

- ⇒ Le Groupe confirme le maintien intégral des salaires pour les mois de mars et avril ainsi que le versement de l'intéressement et de la participation, relatives à l'exercice 2019, au mois de mai, comme prévu avant la survenance de la crise COVID-19 et non en décembre, comme cela aurait été possible.

L'expression d'une solidarité des salariés du Groupe :

- ⇒ Dans le cadre d'un accord majoritaire, signé avec la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC, le Groupe propose à ses collaborateurs, sur la base du volontariat, de participer à l'effort solidaire, avec deux possibilités :

- La prise de congés solidaires, jusqu'à 6 jours, qui génèrera un don de 12 euros pour chaque jour de repos posé pour soutenir des fondations d'intérêt général ou d'utilité publique, au choix du salarié.
- Le choix de renoncer jusqu'à 6 jours de congés payés, congés conventionnels ou de jours de repos issus du CET (Compte Épargne Temps). En contrepartie de ce don, la Matmut versera la somme équivalente au salaire, abondée par l'entreprise de 20 euros par jour posé, à l'une des associations suivantes, au choix du salarié :
 - La Fondation d'Urgence de la Fondation de France (en lien avec APHP et Institut Pasteur) ;
 - La Fondation Abbé Pierre ;
 - La Fondation des Femmes.

A propos du Groupe Matmut

Avec 3,9 millions de sociétaires et 7,4 millions de contrats d'assurance gérés, le Groupe Matmut est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie...). Le Groupe Matmut compte aujourd'hui 6 300 collaborateurs. La SGAM Groupe Matmut a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,2 milliards d'euros en 2019. Plus d'informations sur matmut.fr.

Contacts presse

Guillaume Buiron – 02 35 63 70 63 – buiron.guillaume@matmut.fr

Marion Falourd - 02 27 08 84 07 - falourd.marion@matmut.fr

Retrouvez tous nos communiqués et dossiers de presse sur presse.matmut.fr